



Comité d'Indre-&-Loire de Tennis de Table

Maison des Sports de Touraine - BP 100 - 37210 PARCAY MESLAY

URSSAF : 37020337392141 - SIRET : 34025747600028 - NAF : 9312Z

Tél. : 02 47 40 25 30 - Fax : 02 47 40 25 31

E-Mail : comite.tt37@wanadoo.fr

Site : <http://www.comite37tt.com>



Commission Corporative

**Aux Présidents de Clubs
S/C des Correspondants de clubs**

Parçay-Meslay, le 23 janvier 2019

Objet :
Challenge du Sport dans les Entreprises

Madame, Monsieur,

Le **Comité d'Indre-&-Loire de Tennis de Table** et la Commission Corporative avec le partenariat du **Conseil Départemental** organisent :

LA JOURNEE DU SPORT DANS L'ENTREPRISE

Vendredi 29 mars 2019 à partir de 19h30

Ouverture de la salle à 19 heures

Salle Jean Bigot

(Près du lycée Jean Monnet)

37300 JOUE LES TOURS

Pour faire la publicité de ce tournoi, nous vous adressons des affiches et des dépliants : nous vous demandons de remettre les dépliants à tous vos adhérents adultes.

Pour participer à cette manifestation, il n'est pas obligatoire d'être licencié(e), il suffit de venir avec sa raquette et d'être au moins 2 ou 3 personnes de la même entreprise. Pour ceux qui n'ont pas de raquette, il sera possible de leur en prêter sur place.

Le droit d'engagement est de 10 € par joueur et sera reversé une œuvre caritative Haïtienne : l'association **TORNADO**.

Celle-ci a pour mission de venir en aide à de jeunes adolescents Haïtiens en leur versant une bourse d'étude scolaire et en les accompagnants dans la pratique sportive du tennis de table.

Cette action est réalisée en collaboration avec l'association **PING SANS FRONTIERES**.

Le challenge du Conseil Départemental récompensera la meilleure entreprise sur les résultats de la soirée et sera remis en jeu la saison suivante.

Un buffet et des récompenses seront offerts à tous les participants au cours de la soirée.

Les entreprises qui veulent se faire connaître peuvent apporter de la documentation ainsi que des lots qui seront remis aux joueurs.

En espérant que vous ferez connaître cette manifestation, qui pourrait être vecteur de nouvelles inscriptions pour vos clubs.

Nous vous joignons le règlement ainsi que les formulaires d'inscription à nous retourner **avant le 22 mars 2019**.

Dans l'attente et le plaisir de vous rencontrer,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos meilleurs sentiments sportifs.

André QUIGNON



Responsable de cette soirée CILTT

